

# CLEF

---

Dans son *Dictionnaire Généalogique*, Mgr Tanguay consacre une page et demie, petit texte, pour expliquer le système qu'il a employé dans la classification des familles. Grâce à M. Benjamin Sulte, en quelques lignes, il est facile de l'expliquer tout aussi bien.

Voici : la première ligne forme ce que l'on nomme une vedette parce qu'elle est détachée du corps principal. Prenez, par exemple, la page 108 du présent volume, au mot Melançon. Vous y voyez : Melançon Benjamin, 1794, (21 sept.) Rivière-du-Loup—ce qui veut dire : Melançon, Benjamin, marié le 21 septembre 1794, à Angélique Martineau. Ce ménage demeure à la Rivière-du-Loup. Ainsi, en cinq mots, on exprime ce qui, autrement, nécessite l'emploi de quatorze ou quinze mots.

Le chiffre romain IV, signifie que Benjamin Melançon est de la quatrième génération de sa famille établie en la Province de Québec. Vous lisez, parmi les enfants de Benjamin Melançon : *Paul*, s<sup>1</sup> 5 mars 1883, ce qui veut dire que Paul Melançon a été inhumé à Saint-Guilhaume, parce que <sup>1</sup>, plus loin, vous voyez le même signe (<sup>1</sup>), à la suite du mot Saint-Guilhaume. Ces petits chiffres supérieurs, après les noms de paroisses, sont placés là, pour ne pas répéter les mêmes noms.

Les noms placés entre parenthèses ( ) indiquent les noms du père et de la mère de la personne dont le nom précède immédiatement. Rien de plus simple que cet arrangement. L'œil n'a pas à parcourir une suite de mots, et le sens de la note en est plus vite compris. La filiation des familles, si touffu que soit l'arbre, devient facile à qui sait lire.